

Introduction

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) considère que les espèces exotiques envahissantes (EEE) représentent une cause majeure de perte de biodiversité dans le monde. Ces espèces dégradent les écosystèmes, perturbent les activités anthropiques et peuvent présenter des risques sanitaires. Par exemple, les développements très denses de plantes des berges comme les renouées (*Reynoutria sp*) ou de plantes amphibies comme les jussies (*Ludwigia sp*) peuvent gêner, selon les situations, la plupart des usages des milieux aquatiques. L'écrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*) modifie profondément le fonctionnement des milieux qu'elle colonise en exerçant une forte prédation sur la végétation aquatiques et la benthofaune. Les accumulations de moules zébrées (*Dreissena polymorpha*) peuvent obstruer les installations anthropiques et notamment les circuits de refroidissement des centrales de production électrique. Enfin, d'autres espèces peuvent propager des maladies. C'est par exemple le cas du rat musqué (*Ondatra zibethicus*) pouvant contaminer les eaux via des bactéries leptospires, présentes dans ses urines, et qui provoquent, chez l'Homme, la leptospirose, maladie très dangereuse, parfois mortelle.

Depuis quelques décennies, la croissance permanente des impacts de ces espèces ont amené les gestionnaires des milieux naturels à réagir de plus en plus pour tenter de réguler leurs développements et une conscience collective sur cette problématique est en train d'émerger. Les connaissances acquises montrent qu'il est difficile d'éradiquer une espèce une fois sa prolifération commencée et que seule la rapidité des interventions dès la découverte d'une nouvelle espèce peut laisser espérer cette éradication. C'est pourquoi il est essentiel de mettre à disposition de tous les acteurs de la sphère « environnement », y compris du grand public, des outils améliorant la prise de conscience sur ces espèces, permettant les plus possible de les identifier afin de contribuer à leur gestion optimale.

GT-IBMA : Le groupe de travail «invasions biologiques en milieux aquatiques », créé en 2009, est coordonné conjointement par le Comité français de l'UICN et l'ONEMA depuis 2014. Ses objectifs sont d'apporter un appui à tous les acteurs concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes en synthétisant et rendant accessibles les connaissances acquises sur les modes de gestion de ces espèces et en développant des outils d'aide à la gestion. Pour mener à bien ses activités, il mobilise un réseau d'une cinquantaine de membres issus de différentes parties prenantes (gestionnaires d'espaces, services des collectivités territoriales et de l'Etat, établissements publics, chercheurs...).

C'est dans cet esprit que l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) en partenariat avec le Groupe de Travail sur les Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques (GT IBMA) a réalisé un recueil de fiches d'identifications d'Espèces Exotiques Envahissantes présentes principalement dans les milieux aquatiques. En permettant à ses utilisateurs d'identifier plus facilement ces différentes espèces, ce recueil permettra d'améliorer les connaissances sur la répartition de celles déjà largement présentes en France métropolitaine et de détecter précocement d'autres espèces actuellement en phase de colonisation.

Ce recueil décrit 83 espèces, 46 animales et 33 végétales. Certaines de ces espèces sont des EEE avérées (telles que les jussies), d'autres le sont potentiellement (comme l'anodonte chinoise *Sinanodonta woodiana*) et d'autres encore viennent juste de passer la frontière du territoire métropolitain (gobie fluviatile *Neogobius fluviatilis*). Toutes les fiches sont illustrées ce qui facilite l'utilisation des critères d'identification des espèces. Elles ont été validées par un spécialiste du taxon considéré.

Espèces Exotiques Envahissantes (également appelées « espèces invasives ») : Espèces, ou taxon inférieur (inclus toutes les parties, gamètes, graines, œufs ou propagules de la dite espèce pouvant survivre ultérieurement et se reproduire), introduits du fait de l'influence de l'homme, dans des zones hors de son aire de répartition naturelle (passée ou présente) et de son aire de dispersion potentielle et qui menace la diversité biologique indigène ou qui a d'autres conséquences imprévues (économiques ou sanitaires par exemple).

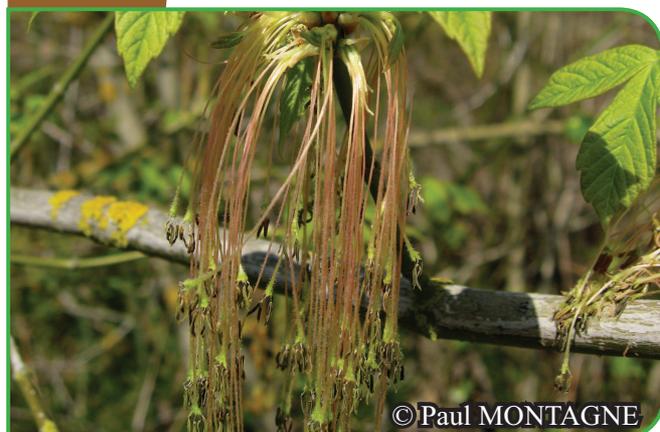
Crédits photo : Les photos présentes dans les fiches d'identification ne sont, pour la plupart, pas libres de droit. Les auteurs ont donné leur accord pour une utilisation, non commerciale, au sein des présentes fiches uniquement. Merci de ne pas réutiliser ces photos sans avoir obtenu, préalablement, une autorisation des auteurs.

Erable negundo : *Acer-negundo*

Linnaeus, 1753

Critères de détermination

Famille des Aceracées. Petit Arbre de 15 à 20m de haut



© Paul MONTAGNE

Fleurs : femelles: grappes longues, étroites (10 à 20cm de long) et pendantes composées d'un petit nombre de fleurs apétales jaunes. Mâles: grappes multiflores pendantes composées de fleurs apétales vertes avec 4 à 6 étamines au bout d'un long pédicelle filiforme et pubescent.

Confusions possibles

Sophora du Japon (*Sophora japonica*) : panicules de 30cm.



© Bernadette HYUNH-TAN/CBNMED

Feuilles : opposées, composées-pennées, caduques et longues de 5 à 15cm. Composées de 3 à 7 folioles ovales aiguës et irrégulièrement dentées, elles sont de couleur vert-clair avec présence de marbrures roses ou violettes chez les jeunes individus.

Sophora du Japon (*Sophora japonica*) : folioles acuminées avec une face inférieure pubescente.



© Bernadette HYUNH-TAN/CBNMED

Tiges : les jeunes rameaux sont vert-jaunâtres et souvent recouverts d'une pruinosité bleue ou violette. Le tronc peut faire 30 à 50cm de diamètre, avec une écorce gris-pâle ou brun-clair, écailleuse et profondément fendue en larges côtes.

Sophora du Japon (*Sophora japonica*) : jeunes rameaux verts, absence d'épines et écorce presque lisse.



© Paul MONTAGNE

Fruits : samares doubles de 3 à 4cm de long. Les ailes sont arquées et forment un angle aiguë. Ils persistent longtemps sur l'arbre.

Biologie & Ecologie

Floraison : J F M A M J J A S O N D

Reproduction : plante dioïque, anémophile et entomophile. La floraison se fait très tôt, avant l'apparition des feuilles. Les fruits sont libérés au printemps et sont dispersés par le vent et les graines germeront après la période de gel.

Habitat : de type alluvial, bords de cours d'eau sur sol limoneux ou sablo-limoneux et talus alluviaux limono-sableux, milieux perturbés. L'érable negundo est favorisé par la stabilisation physique du substrat, l'augmentation de la matière organique et des limons et un climat chaud et humide. C'est une espèce héliophile.

Origine & Apparition

Originaire du nord des Etats-Unis et du Canada, il a été importé en Europe au 17^{ème} comme plante ornementale au jardin de Fulham en Angleterre. Au 19^{ème} siècle, il est cultivé pour l'ornement et pour la fixation du substrat.



© Nicolas PIPET/IIBSN

Coordination: Florent LAMAND

Maquette: Gwendoline LACQUEMENT

Rédaction: Gwendoline LACQUEMENT

Contribution: Serge MULLER

Validation: Serge MULLER

Sources

Agence de l'Eau Artois-Picardie : *Espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques*; 2001-2002 ; 168p.

CBNBP et MNHN : *Observatoire régional des Plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne : Etat des lieux des connaissances et des acteurs en 2010*; 2010 ; 149p.

Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels : *Guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne*; 2010 ; 94p.

MULLER S. (coord) : *Plantes invasives en France*; 2004 ; Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 168p. (Patrimoines naturels, 62).

PIERET N. et DELBART E. : *Fiches descriptives des principales espèces de plantes invasives en zones humides*; 2007 ; Laboratoire d'Ecologie, FUSAGx.

La Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (FCBN).

Université de Toulouse.